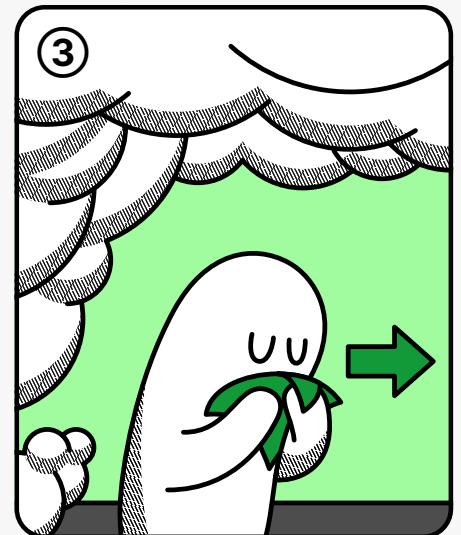
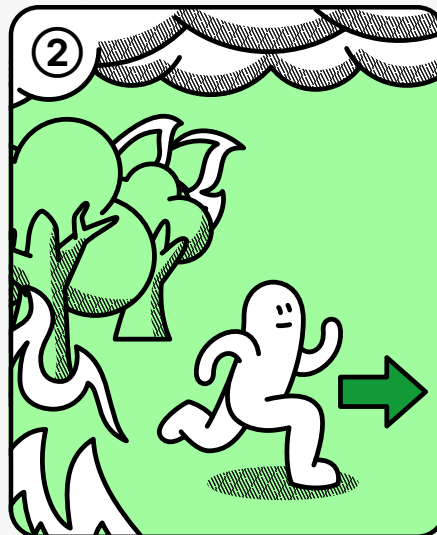
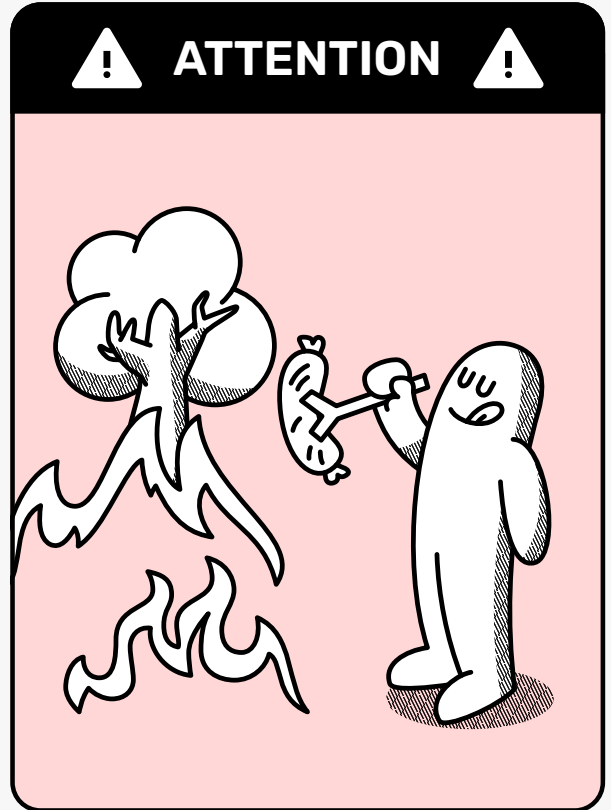
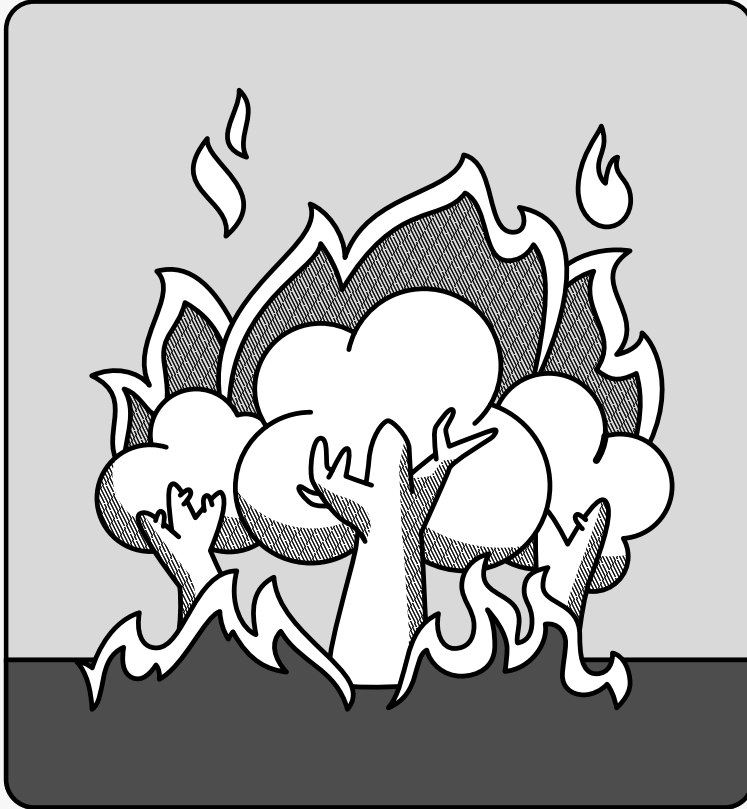


# INCENDIE DE FORÊT

## LA NOTICE D'URGENCE



LA NOTICE QU'ON PRÉFÈRE AVOIR LUE AVANT.  
TOUS LES BONS GESTES FACE AUX SITUATIONS D'URGENCE  
SUR [VD.CH/NOTICES-URGENCE](https://vd.ch/notices-urgence).

### EN CAS D'INCENDIE DE FORÊT

- ① Donner l'alarme et appeler le 118
- ② S'éloigner rapidement du feu
- ③ Éviter la fumée

# EN CAS D'INCENDIE DE FORÊT, JE DOIS :

## ① ANTICIPER

### JE CONNAIS LE DANGER

Un incendie de forêt est un feu qui se propage de manière incontrôlée dans la végétation (forêt, broussailles, herbes sèches). Dans la plupart des cas, il est d'origine humaine, mais il peut aussi être déclenché par la foudre. Le risque est particulièrement élevé en été après des périodes de sécheresse lorsque la végétation devient très inflammable, mais également au début du printemps en l'absence de végétation verte. Le vent et la pente du terrain peuvent accélérer fortement la propagation du feu. Les incendies de forêt détruisent la faune et la flore, menacent les habitations et peuvent empêcher la forêt d'assurer ses fonctions essentielles. Ils peuvent survenir dans toutes les régions et leur risque augmente avec le changement climatique.

### QUELS SONT LES RISQUES ?

- Danger pour les personnes et les animaux
- Propagation du feu aux habitations
- Fermeture de routes et évacuations
- Pollution de l'air par les fumées
- Destruction des forêts de protection contre les dangers naturels

## ② PLANIFIER

### LES BONS GESTES POUR PRÉVENIR UN INCENDIE DE FORÊT

- Informez-vous du degré de danger et des éventuelles interdictions auprès des autorités (communes, Canton, Alertswiss).
- Respectez strictement les interdictions d'allumer du feu.
- Renoncez à allumer un feu en cas de vent fort.
- N'allumez un feu qu'aux emplacements officiels autorisés (foyers aménagés) et ne le laissez jamais sans surveillance.
- N'utilisez pas de grill jetable directement sur le sol ou sur l'herbe sèche.
- Éteignez complètement les braises avant de quitter les lieux (arroser, remuer, refroidir).
- Ne jetez jamais d'objets en combustion. (mégots, allumettes) dans la nature.
- Manipulez avec précaution les outils ou machines pouvant produire des étincelles.

## ③ AGIR

### JE SAIS QUOI FAIRE

- Donnez l'alarme immédiatement et appelez les sapeurs-pompiers (118).
- Éloignez-vous rapidement du feu.
- Informez les personnes à proximité et mettez-les en sécurité.
- Aidez les personnes vulnérables et les animaux à évacuer, sans vous mettre en danger.
- Ne prenez aucun risque pour tenter d'éteindre le feu.
- Évitez la fumée : elle peut être toxique et réduire fortement la visibilité.
- Suivez les instructions des sapeurs-pompiers, des autorités et des services forestiers.



## REBONDIR

### QUE FAIRE APRÈS ?

- N'accédez pas aux zones incendiées sans autorisation car des dangers peuvent persister.
- Documentez les dégâts pour votre assurance si nécessaire.

### CANAUX OFFICIELS POUR S'INFORMER

- Application Alertswiss – alertes et recommandations en cas de danger: [alertswiss.ch](https://www.alertswiss.ch)
- MétéoSuisse – Prévisions et alertes météo: [www.meteosuisse.admin.ch/#tab=forecast-map](https://www.meteosuisse.admin.ch/#tab=forecast-map)
- Canton de Vaud – Information sur le danger d'incendie: [www.vd.ch/environnement/foret/incendies-de-foret](https://www.vd.ch/environnement/foret/incendies-de-foret)
- ECA: [www.eca-vaud.ch/particuliers/conseils-protection-incendie-elements-naturels](https://www.eca-vaud.ch/particuliers/conseils-protection-incendie-elements-naturels)
- Application Alarme-Météo: [alarmemeteo.ch](https://www.alarmemeteo.ch)